BENOIT LECLERCQ, LE PLAGIAIRE ENFIN DEMASQUE !!!

Quand le directeur général fait les poubelles de l'IGAS…

Le directeur général aimerait à faire croire à qui veut l'entendre, que depuis son arrivée à la tête de l'AP-HP, il n'avait cessé d'inscrire son *«action»* dans le seul et unique objectif de sauver notre institution, de la pérenniser pour la rendre plus *« efficiente »*.

Il n'avait pas non plus hésité à donner de sa personne pour se répandre dans les différents médias pour mieux vendre son projet de regroupement des hôpitaux, avec comme principal moyen à sa disposition la suppression d'un maximum de postes.

Faisant valoir auprès de ses divers interlocuteurs tant au sein de l'AP-HP, qu'à l'extérieur de celle-ci, son droit d'inventaire, il avait expliqué avoir longuement réfléchi, qu'il avait élaborer plusieurs scénarios, pour n'avoir trouver au final que cet unique moyen.

Certaines personnes crédules auraient pu effectivement croire, de bonne foi, à cette émouvante version.

Malheureusement, la vérité est tout autre et surtout beaucoup moins romanesque. En effet, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) avait été diligentée pour procéder à une étude au sein de l'AP-HP pendant l'été 1998.

Que préconisait donc l'IGAS en 1999 dans son rapport de 100 pages relatif à l'évaluation de la stratégie de l'AP-HP, qui n'avait pas été rendu public ? Morceaux choisis : *« Le principal intérêt du maintien d'une entité de la dimension de l'AP-HP est de favoriser en profondeur, s'appuyant notamment sur la fermeture de sites entiers »*.

L'IGAS affirme *« si l'AP-HP ne parvient pas à se restructurer en profondeur, son éclatement en personnes juridiques autonomes devra être alors envisagée »*.

« Une révision en profondeur des structures », en particulier par *« la fermeture des établissements modernisables »* en particulier *« Saint Vincent de Paul et l'Hôtel Dieu »*, plusieurs fois cités par des personnes qui avaient été auditionnées par l'IGAS.

Voilà sans doute ce qui explique le désengagement des pouvoirs publics en matière de politique d'investissement des hôpitaux.

La prise pour cible des personnels affectés au siège AP-HP, par le directeur général, relève t-elle d'un simple hasard ? Mais bien sur que non, puisque l'IGAS demandait *« un allègement du siège recentré sur sa fonction de stratégie et de pilotage »*. Cela ne vous rappelle t-il pas quelque chose ?

Evoquant les instances représentatives du personnel, l'IGAS allègue *« CME et CTE doublés au niveau des établissements »*. A ceci près, que l'IGAS oublie tout simplement que la CME et le CTE n'ont pas la même composition, ni les mêmes attributions !

Et de poursuivre *« les forces d'inertie sont importantes dans un ensemble aussi considérable que l'AP-HP »*. En fait toujours la même rengaine, les représentants du personnel sont toujours pointés du doigt, à partir du moment où ils assument pleinement leur rôle pour la défense du personnel.

Sortant soudainement de son rôle d'observateur, l'IGAS recommande au directeur général de l'époque, *« Des tactiques subtiles sont donc nécessaires afin de surmonter les réticences »*.

En clair, si les représentants du personnel font trop bien leur travail, ne pas hésiter à les contourner en employant toutes les procédures tordues possibles.

Avril 2010

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02
E-mail : syndicat@sudaphp.org – Site : www.sudaphp.org
Membre de l'Union syndicale Solidaires